

canal D

Une action de développement par la communication

Hebdomadaire d'Informations et de Communication (12ème année) N° 250 du 25 Septembre 2025

PRIX
250F

Rapport IDH 2025 : **Togo, pays à développement humain moyen**

- Un bond évolutif
- De bons chiffres statistiques, mais...
- Le chantier demeure immense

P.5



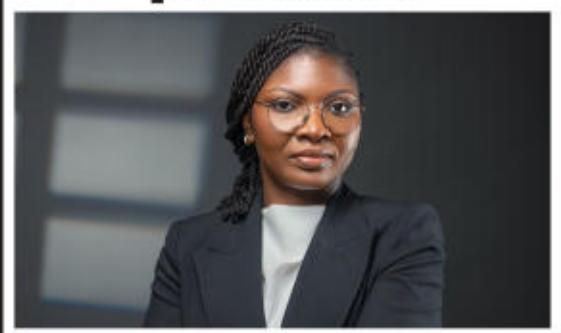
Commémoration du 23 sept 1986

**Un dépôt de gerbe de fleurs
et une conférence publique ont
marqué l'évènement à Lomé**



UNIVERSITE DE KARA P.4

**Prof Prénam
Houzou-Mouzou,
la présidence au
féminin pour une
première**



SERVICES PUBLICS P.7

**La Poste du
Togo couronnée
à Dubaï**



INTERNATIONAL P.6

CPI / Départ des pays de l'AES

**Les Amazones de la
République saluent
« un retrait pour la
dignité de l'Afrique »**



CATALOGUE DES FORMATIONS A LA CARTE ANNEE 2025

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	Application des nouvelles mesures contenues dans la loi de finances gestion 2024	27 au 31 janvier 2025
2	Du passage du résultat comptable au résultat fiscal ; traitement extracomptable des opérations	10 au 14 février 2025
3	Procédures de dédouanement des marchandises au cordon douanier	03 au 07 février 2025
4	Procédure de déclaration et de paiement de la TVA	24 au 28 mars 2025
5	Valeur en douane des marchandises	07 au 11 avril 2025
6	Fiscalité internationale et prix de transfert	05 au 09 mai 2025
7	Tarif et technologie taritaire	28 au 30 mai 2025
8	Fiscalité applicable aux professions libérales	18 au 20 juin 2025
9	Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	30 juin au 4 juillet 2025
10	Du management de soi au management des équipes	21 au 25 juillet 2025
11	Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	18 au 22 juillet 2025
12	Fiscalité applicable aux marchés publics	08 au 10 octobre 2025
13	Utilisation des stations permanentes CORS pour les rattachements des plans parcelaires	20 au 24 octobre 2025
14	Règles d'origine	03 au 07 novembre 2025
15	Systèmes de positionnement par satellites et leur application au cadastre (GNSS)	17 au 21 novembre 2025

INSCRIPTION
200 000 FCFA

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.

Pour toute information complémentaire +228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière www.iffd.tg

CATALOGUE DES FORMATIONS CONTINUES EN PRESENTIEL ANNEE 2025

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	ACCESS avancé	27 au 31 janvier 2025
2	Excel avancé	03 au 07 mars 2025
3	Anglais oral	10 au 14 mars 2025
4	Formation de spécialisation des vérificateurs des impôts	10 au 14 mars 2025
5	Fiscalité foncière	30 juin au 04 juillet 2025
6	Grands principes des droits d'enregistrement dans le processus de passation des marchés publics	30 juin au 04 juillet 2025
7	Fiscalité internationale et prix de transfert	07 au 11 juillet 2025
8	Tarif et technologie taritaire	07 au 11 juillet 2025
9	Fondamentaux douaniers pour les agents de surveillance et de contrôle	07 au 11 juillet 2025
10	ERP	14 au 18 juillet 2025
11	Du management de soi au management des équipes	14 au 18 juillet 2025
12	Système informatique douanier (SYDONIA WORLD)	18 au 22 juillet 2025
13	E-Foncier	21 au 25 juillet 2025
14	Techniques topographiques	21 au 25 juillet 2025
15	Règles d'origine	28 juillet au 01er août
16	Fiscalité internationale et prix de transfert	28 juillet au 01er août

**INSCRIPTION
ET PARTICIPATION
Gratuites**

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.

Pour toute information complémentaire +228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière www.iffd.tg

CATALOGUE DES WEBINAIRES ANNEE 2025

N°	THÈMES	PÉRIODES
1	Les bonnes pratiques pour optimiser l'utilisation du matériel informatique	Mercredi 12 février 2025
2	Les bases de la communication institutionnelle	Mercredi 28 février 2025
3	La certification ISO: que savoir ?	Mercredi 12 mars 2025
4	Comprendre l'impôt: généralités	Mercredi 28 mars 2025
5	L'importance des statistiques dans le management organisationnel	Mercredi 9 avril 2025
6	Les enjeux du civisme fiscal	Mercredi 23 avril 2025
7	Processus budgétaire dans un service autonome : l'essentiel à savoir	Mercredi 7 mai 2025
8	Comprendre les missions de la douane et l'organisation des services douaniers	Mercredi 21 mai 2025
9	Les recettes fiscales et le financement de l'économie nationale	Mercredi 11 juin 2025
10	Le statut du personnel, ce qu'il faut en savoir	Mercredi 25 juin 2025
11	L'essentiel sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques	Mercredi 9 juillet 2025
12	Comment se protéger du pirogues informatique	Mercredi 23 juillet 2025
13	Processus d'élaboration et de suivi évaluation des plans stratégiques et opérationnels	Mercredi 13 août 2025
14	Les fondamentaux sur la nomenclature douanière	Mercredi 27 août 2025
15	Cadastre dans la sécurisation foncière	Mercredi 10 septembre 2025
16	Rôle de l'audit interne dans la performance d'une organisation	Mercredi 24 septembre 2025
17	Éthique et déontologie dans le secteur des finances publiques	Mercredi 8 octobre 2025
18	Rôles et intérêts des régimes économiques	Mercredi 22 octobre 2025
19	Comprendre les enjeux de la conservation foncière	Mercredi 12 novembre 2025
20	Les fondamentaux sur la TVA	Mercredi 26 novembre 2025
21	La fiscalité douanière, quelles en sont les principales composantes ?	Mercredi 10 décembre 2025

**INSCRIPTION
ET PARTICIPATION
Gratuites**

Secrétariat de l'IFFD-OTR, situé au 1er étage du bâtiment Annexe A, au siège de l'OTR.

Pour toute information complémentaire +228 70 79 09 59

Institut de Formation Fiscale et Douanière www.iffd.tg

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREEES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS EXPORTATEURS)

N° 013/2025/OTR/CG/CDD

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques, qu'en vue de renforcer le contrôle de l'origine préférentielle des marchandises, objet de la Déclaration en Douane Unique (DDU), il est créé un champ bloquant pour toute utilisation d'un code additionnel donnant droit aux tarifs préférentiels lors de la saisie de la déclaration dans SYDONIA.

Ceci rend obligatoire le renseignement de la case 36 de la DDU, le chargement de la copie du Certificat d'Origine (CO) dans l'onglet « documents scannés » et le renseignement du numéro du CO dans l'onglet « documents joints ». Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour l'application effective du présent avis.

Fait à Lomé le 12 Septembre 2025

Phalippe Koko B. TOHODIE

Le Commissaire Général p.i

 41, Rue des Impôts - 02 B.P : 20823 Lomé - TOGO
 Tél. : +228 22 53 14 00
 Email : otr@otrg.tg

 FEDERER POUR BATIR
www.otrg.tg

**Pour vos annonces et reportages, contactez
les numéros suivants : (00228) 91 42 55 00 / 98 67 08 37.**

Commémoration du 23 sept 1986 :

Un dépôt de gerbe de fleurs et une conférence publique ont marqué l'évènement à Lomé

Le peuple togolais a observé le mardi 23 septembre 2025 le 39ème anniversaire de la commémoration de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 contre le Togo, marqué tôt dans la matinée par un cérémonial du dépôt de gerbe de fleurs à la place des martyrs à Lomé.

Cette manifestation commémorative a été présidée au nom du président du Conseil, chef suprême des armées, par le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Awaté Hodabalo, en présence de plusieurs hautes personnalités civiles et militaires. Parmi celles-ci, les présidents des institutions de la République, les membres du gouvernement, les députés à l'Assemblée nationale, les membres du sénat, les officiers supérieurs des Forces armées togolaises (FAT) dont le chef d'Etat-major général des FAT, le Général de brigade Dimini Allaharé, et madame le gouverneur du district autonome du grand Lomé (DAGL), madame Kassah-Traoré Zourehatou, ainsi que des représentants d'autres corps constitués.

Arrivé sur les lieux à 07 heures et 22 minutes, le ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Awaté Hodabalo, représentant le président du Conseil à cette cérémonie, a reçu les honneurs militaires. Passage en revue d'un détachement des Forces armées togolaises (FAT) placé sous les ordres du Chef d'escadron Kombaté Douti, coman-

dant des troupes d'honneur, salutations des officiers supérieurs des FAT, avant de s'installer à la place d'honneur dressé sous l'un des grands appâtâmes dressés pour la circonstance.

Après une séquence de chants de circonstance animée par la chorale Saints Pierre et Paul en hommage aux valeureux militaires et civils tombés aux champs d'honneur pour la patrie, le point d'orgue de cette manifestation a été le dépôt de la gerbe de fleurs par le représentant du président du Conseil, le ministre Awaté Hodabalo, au pied de la stèle érigée à la place des martyrs en mémoire de nos braves concitoyens, morts pour que vive le Togo.

Ce temps fort a été suivi de la sonnerie aux morts, de l'exécution de l'hymne national par la musique des FAT, d'une inclinaison de tête par l'autorité au pied de la stèle avant le retrait de celle-ci à revenir prendre place pour la suite du programme. Cette cérémonie a été poursuivie dans une ambiance de chants de recueillement entretenue par la chorale Avenir de l'Université de Lomé (UL) et par le groupe des femmes FAT, rappelant la mémoire des compatriotes héros tombés sous les balles du commando terroriste lourdement armé d'un arsenal militaire inimaginable. Ce commando terroriste

puissamment armé avait pour unique dessein, l'élimination physique du président de la République d'alors, feu Général Gnassingbé Eyadéma, disparu il y a 20 ans en cette année, et pour la suite du plan machiavélique des terroristes de désorganiser les Forces armées togolaises, de semer la terreur et le chaos au sein de la population, de déstabiliser le pays puis de briser l'élan du développement et le climat de paix et de sécurité au Togo. Cette cérémonie commémorative a pris fin à la place des



Le ministre Awaté Hodabalo représentant le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé



Vue partielle des officiels



Vue partielle des officiels

martyrs de Lomé autour de 07heures et 44 minutes T.U. avec le départ sur les lieux du représentant du président du Conseil.

Autre signal fort et mobilisateur exhortant chaque compatriote à la résilience et à l'unité nationale dans notre lutte irréversible engagée contre l'impérialisme, le terrorisme et l'extrémisme violent, remarquable sur les lieux, est l'innovation en touche particulière des affiches diffusant sur les lieux des messages écrits sur différents supports en bâche. Sur ces affiches de grandes dimensions, on lisait entre autres : « 23 septembre 1986 - 23 septembre 2025 : Peuple togolais, mobilisons-

nous contre le terrorisme, l'insécurité, et l'extrémisme violent pour préserver le climat de paix », « Togo : Un peuple uni aux côtés des forces de défense et de sécurité pour une nation résiliente et prospère », « Forces de défense et de sécurité : Votre courage et votre abnégation, une fierté nationale », « Jeunesse togolaise, luttons contre l'intoxication des réseaux sociaux ». Aussi, retrouvait-on sur les lieux, des images parlantes imprimées sur des supports bâches rappelant pour la mémoire collective, la marche historique sur plus de quatre (04) kilomètres du 30 septembre 1986 effectuée de la présidence de la République à la

Marina Lomé jusqu'au camp militaire RIT de Lomé par feu Président Général Gnassingbé Eyadéma, pour rassurer la population togolaise que la situation était sous-contrôle de l'armée, afin de briser la torpeur créée au sein de la population par cette agression terroriste du 23 septembre 1986.

Précisons que la même cérémonie s'est déroulée dans les différents chefs-lieux de régions à l'intérieur du pays. Elle a été présidée respectivement au niveau de chaque chef-lieu de région notamment à Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong par le gouverneur de région de chaque localité régionale.

Fait notable, la commémoration en cette année 2025 du 39ème anniversaire de l'agression terroriste du 23 septembre 1986 orchestrée contre le Togo, s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives des vingt (20) ans du rappel à Dieu le 05 février 2005 du Père de la Nation, feu Général Gnassingbé Eyadéma, artisan bâtisseur des Forces armées togolaises. Au programme de cette journée commémorative, une conférence publique en hommage aux forces de défense et de sécurité (FDS), au Centre d'entraînement aux opérations de maintien de la paix (CEOMP) des nations unies au Togo, sis au camp militaire du 2ème régiment d'infanterie (2è RI) au quartier Adidogomé de Lomé.

Avec territoire.gouv.tg

Université de Kara :

Prof Prénam Houzou-Mouzou, la présidence au féminin pour une première

La politique équité genre enclenchée depuis quelques années par le Président du conseil, Faure Essozimna Gnassingbé continue de s'implémenter dans les différents secteurs de la société togolaise. Les postes de premier ministre, président de l'assemblée nationale pour ne citer que ceux-ci ont été occupés par des femmes. Des actions fortes qui illustrent l'engagement des plus hautes autorités togolaises envers la gent féminine. Cette fois, pour la première fois, une femme a été nommée pour présider aux destinées d'une université publique du pays.

Par décret du Président du Conseil, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, le Professeur Prénam Houzou-Mouzou, Professeure Titulaire de Rhumatologie et Médecin Lieutenant-Colonel des Forces Armées Togolaises, a été nommée, ce 19 Septembre 2025, Présidente de l'Université de Kara. Cette nomination marque un tournant historique dans l'enseignement supérieur togolais, consacrant pour la première fois une femme à la tête d'une université publique nationale.

Le Professeur Prénam Houzou-Mouzou incarne l'excellence académique, le leadership institutionnel et

l'engagement au service de la santé, de la recherche et de la formation. Son parcours exceptionnel, jalonné de premières historiques, témoigne d'une rigueur scientifique et d'un dévouement sans faille à la promotion du savoir et à l'émancipation des femmes dans les sphères académiques et militaires.

Titulaire de diplômes des universités de Lomé, Abidjan et Lille, ancienne Interne des Hôpitaux du Togo, elle dirige depuis 2012 le service de rhumatologie du CHU-Kara, premier service spécialisé décentralisé hors de Lomé. Elle a également présidé la Commission Médicale Consultative du CHU-Kara, contribuant activement à



l'amélioration des soins et à la structuration des services hospitaliers dans la région.

Au sein de l'Université de Kara, son ascension est remarquable : Assistante chef de clinique en 2012, Maître-Assistante du CAMES en 2015, Maître de Conférences Agrégée (major de promotion) en 2018, Professeure Titulaire en 2022, Vice-Doyenne de la Faculté des Sciences de la Santé de 2021 à 2024, puis Doyenne depuis septembre 2024. Elle a éga-

lement présidé plusieurs commissions stratégiques, dont celle de la recherche et de l'innovation, et dirigé le comité d'organisation du 20ème anniversaire de l'Université.

Distinguée par la Mission des Nations Unies au Darfour, décorée Chevalier puis Officier de l'Ordre National du Mérite, le Professeur Houzou Prénam est une figure emblématique du mérite, du courage et de la compétence. Elle est la première

Femme militaire interne des hôpitaux, la première Femme militaire Professeure d'Université, la première Femme Doyenne de faculté à l'Université de Kara, et désormais la première Femme Présidente d'Université au Togo.

Sa nomination par le Président du Conseil est un symbole fort pour la jeunesse togolaise, pour les femmes engagées dans les carrières scientifiques et pour l'ensemble de la communauté universitaire. Elle ouvre une nouvelle ère de gouvernance inclusive, d'innovation académique et de rayonnement international pour l'Université de Kara.

Affectueusement appelée « la Madré » par ses étudiants, Professeur Houzou-Mouzou qui avait pris fonction au poste de Doyenne de la FSS-UK le 20 septembre 2024, succède au Professeur Kokou Tcharie le 20 septembre 2025 à la tête de l'Université de Kara.

Banques et assurances :

Le SYNBANK et le SYNASSUR maintiennent la pression par une grève de 72 heures

Le secteur bancaire et assurantiel est entré depuis hier dans une zone de turbulence. En effet, depuis mercredi, les employés regroupés au sein du Syndicat des employés et cadres des banques (SYNBANK) et du Syndicat des employés et cadres des assurances (SYNASSUR) observent une grève de 72 heures. À Lomé, des centaines de travailleurs se sont rassemblés au siège du Synbank pour réaffirmer leur mobilisation.

Au cœur de la contestation, une série de revendications qui cristallisent le malaise social : réintégration des 42 salariés licenciés de Sunu Bank Togo, retour du délégué du personnel d'Ecobank, régularisation de la situation des employés de la CFBT, mais aussi amélioration des salaires et arrêt des abus dans le secteur. « Nos actions visent à protéger les travailleurs togolais contre la précarité, les licenciements abusifs et les pressions », a insisté Nyamikou Kodjo, secrétaire général adjoint du

Synbank chargé des assurances.

Malgré les discussions engagées ces dernières semaines avec le patronat et les autorités, les syndicats estiment que les réponses obtenues restent insuffisantes. « Nous avons restitué à nos camarades les conclusions de toutes les démarches menées. Chaque fois que nous obtenons des éléments nouveaux, nous les transmettons à la base. Mais la démobilisation n'est pas une option si nous voulons atteindre nos objectifs », a déclaré M. Kodjo de-



vant une foule acquise à sa cause.

Selon les chiffres avancés par les organisateurs, le taux de participation à la grève avoisine les 80 %. Un chiffre jugé « encourageant » par les syndicats, qui rappellent néanmoins que la lutte est collective. « Nous respectons le choix de ceux qui ne

se sont pas mobilisés. Mais nous leur rappelons que c'est leur emploi que nous défendons », a martelé le responsable syndical.

Au-delà des revendications salariales, les syndicats dénoncent des conditions de travail délétères. Ils évoquent des cas de harcèlement, de pressions excessives

et même de drames humains. « Quand certaines institutions sont arrivées au Togo, il y a eu des situations dramatiques, avec une douzaine de décès liés aux conditions de travail. Or, la loi punit le harcèlement, mais rien ne change », ont-ils fusillé.

Si les discussions avec le patronat se poursuivent, la grève, prévue jusqu'à vendredi soir, menace de paraître une partie du système financier et assurantiel national. Dans un contexte économique fragile, où la confiance entre partenaires sociaux et employeurs est déjà fragilisée, ce bras de fer pourrait bien marquer un tournant dans les relations professionnelles au Togo.

Timothée Adjogla

**1 lot de terrain à vendre à 48 millions
"Lieu: Klikamé derrière l'université de Lomé"
Tél : 91425500/98670837... Démarcheur s'abstenir**

Togo, pays à développement humain moyen

La présentation du Rapport sur le Développement Humain 2025 a été l'occasion pour le gouvernement togolais de célébrer une avancée statistique de taille : le pays quitte officiellement le club des nations à « faible développement humain » pour rejoindre la catégorie des pays à « développement humain moyen ». Classé désormais 161e sur 193 pays et territoires, le Togo gagne deux places et se hisse au 4e rang en Afrique de l'Ouest, derrière le Cap-Vert, le Ghana et la Côte d'Ivoire, mais devant le géant nigérian. Dans l'espace UEMOA, il occupe une position flatteuse : deuxième, juste derrière la Côte d'Ivoire. Une performance « symbolique » saluée par les autorités et leurs partenaires, mais qui soulève aussi de lourdes interrogations : entre les chiffres officiels et la réalité quotidienne des Togolais, l'écart demeure béant.



La table d'honneur

Le poids des réformes et des chiffres

Derrière ce progrès se cache la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025. Ce plan quinquennal, qui a multiplié les réformes dans des secteurs clés, semble porter ses fruits : le revenu national brut (RNB) par habitant est passé de 2 748 dollars US en 2023-2024 à 2 856 dollars en 2025, confirmant une amélioration du niveau de vie selon les indicateurs retenus par le PNUD. Les investissements massifs en infrastructures de santé et en éducation, la modernisation de l'agriculture, l'élargissement des filets sociaux et les efforts dans l'accès à l'électricité et à l'eau potable ont contribué à franchir le seuil de 0,550 fixé par les Nations unies pour intégrer la catégorie intermédiaire.

« Le développement humain va bien au-delà de la simple croissance économique », a rappelé la ministre secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Ablamba Johnson, lors de la cérémonie de lancement. « Il intègre l'accès à l'éducation, à la santé, à un niveau de vie décent, mais aussi l'inclusion et la participation des citoyens à la vie de la société. » Elle a rendu hommage au leadership du gouvernement et à ses partenaires techniques et financiers, non sans rappeler que l'ambition du Togo est de devenir « un hub

numérique régional » grâce à la digitalisation des services publics et à la modernisation de l'économie.

Santé, éducation, niveau de vie : des avancées fragiles

Les indicateurs sectoriels traduisent une dynamique réelle, mais aussi des limites persistantes. En santé, la multiplication des centres hospitaliers et des programmes d'assurance maladie universelle a contribué à élargir la couverture des populations. Mais sur le terrain, les habitants dénoncent encore des plateaux techniques insuffisants, un personnel médical en sous-effectif et une médecine de proximité difficile d'accès hors de Lomé.

Dans le secteur de l'éducation, les salles de classe construites et le recrutement d'enseignants ont permis d'améliorer le taux d'enrôlement. Pourtant, la massification scolaire pose des défis nouveaux : classes surchargées, déficit d'enseignants qualifiés, manque de suivi personnalisé. La qualité de l'enseignement reste en question, dans un pays où la jeunesse représente plus de 60 % de la population.

Quant au niveau de vie, l'amélioration mesurée par l'augmentation du RNB par habitant ne masque pas l'inflation continue qui affecte le panier de la ménagère, ni la persistance d'un chômage élevé, surtout chez les jeunes

diplômés. L'accès à l'électricité et à l'eau potable s'est accru, mais les coupures régulières et les inégalités d'accès entre zones rurales et urbaines relativisent ces progrès.

L'intelligence artificielle, entre espoir et risque d'exclusion

Le rapport mondial du PNUD, publié en mai sous le titre « Une affaire de choix : individus et perspectives à l'ère de l'intelligence artificielle », a largement inspiré la déclinaison togolaise. L'accent est mis sur l'impact de l'IA, perçue comme une opportunité mais aussi comme une menace. Le document souligne le risque d'aggraver les fractures sociales, économiques et géographiques si les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les personnes handicapées ne sont pas inclus dans les bénéfices de cette révolution technologique.

« L'intelligence artifi-



Vue partielle des autorités

cuelle n'est pas seulement une question de technologie. C'est avant tout une affaire de vision humaine », a insisté Binta Sanneh, Représentante résidente du PNUD au Togo. Elle appelle à transformer l'IA en levier d'inclusion, à travers des politiques publiques favorisant l'innovation responsable et centrée sur l'humain.

L'envers du tableau : entre célébration et scepticisme

Si les discours officiels vantent les mérites de la transformation en cours, les critiques ne manquent pas. Plusieurs observateurs pointent un paradoxe : la progression dans les classements internationaux ne se traduit pas encore par une amélioration tangible et équitable du quotidien des Togolais.

Dans un pays où le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) reste fixé à 52 500 francs CFA, où près de 45 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et où les inégalités régionales sont criantes, le bond statistique a parfois un goût d'illusion. Des organisations de la société civile s'inquiètent du risque de « gouvernance par indicateurs », où l'on privilie l'image internationale au détriment de réformes structurelles profondes.

« Que vaut une progression de deux places dans le classement si, dans nos villages, des enfants continuent

d'apprendre sous des paillasses et que les femmes enceintes doivent parcourir des kilomètres pour trouver un centre de santé fonctionnel ? » interroge un acteur associatif à Lomé.

Un cap franchi, mais une route semée d'embûches

Le Togo savoure donc un succès statistique, non négligeable à l'échelle internationale. Il confirme un volontarisme politique et un appui constant du PNUD et des partenaires techniques et financiers. Mais cette réussite ne doit pas masquer l'essentiel : l'indice de développement humain n'est pas une fin en soi, il n'est qu'un outil de mesure.

Le vrai défi réside désormais dans la capacité du pays à traduire ces avancées en réalités palpables pour ses citoyens. Améliorer durablement l'accès aux soins, garantir une éducation de qualité, créer des emplois décents, réduire les inégalités régionales et anticiper les bouleversements technologiques sont autant de chantiers ouverts.

L'histoire récente de la gouvernance togolaise le montre : sans réformes inclusives et sans implication forte des communautés, les chiffres peuvent progresser, mais la confiance des citoyens, elle, restera à conquérir.

Tim Ad

PROFITEZ À FOND

LA FIBRE CANALBOX
LA CONNEXION ILLIMITÉE À PARTAGER
DANS TOUTE LA MAISON

CANALBOX

CPI :

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger rompent les amarres

Nouveau coup de tonnerre dans le Sahel. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger, réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont annoncé lundi soir leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI). Les trois régimes militaires, déjà engagés dans une politique de rupture avec plusieurs partenaires traditionnels, justifient leur décision par une volonté d'« affirmer pleinement leur souveraineté » et de se libérer d'un cadre qu'ils estiment « biaisé ».

Dans une déclaration commune, les trois États sahariens accusent la CPI d'avoir cessé d'être un instrument de justice universelle pour devenir, selon leurs termes, « un outil de répression néo-coloniale au service de l'impérialisme ». Une rhétorique qui rappelle les critiques déjà formulées par d'autres pays africains, lassés de voir l'institution de La Haye concentrer la majorité de ses poursuites sur le continent, tout en épargnant, selon eux, les grandes puis-

sances.

Ce retrait marque une nouvelle étape dans la stratégie de rupture menée par les juntas sahariennes, après leur sortie de la CEDEAO et leur rapprochement avec d'autres partenaires, notamment la Russie. Au-delà du symbole politique, cette décision soulève des interrogations sur les conséquences pratiques, notamment en matière de coopération judiciaire internationale et de protection des droits humains dans une région minée par les violences



Les 3 hommes forts du Sahel
jihadistes et les violations documentées par de nombreuses ONG.

Pour nombre d'observateurs, cette annonce illustre un peu plus l'isolement croissant des trois pays vis-à-vis des institutions interna-

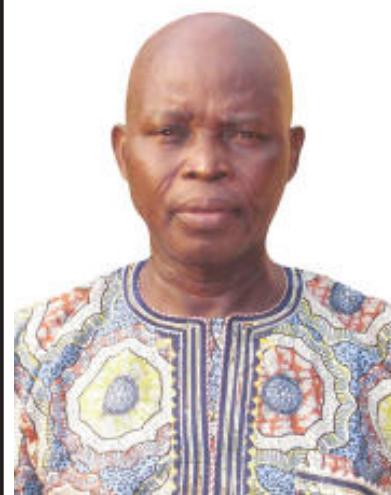
tionales, mais aussi leur volonté d'imposer une nouvelle grille de lecture des rap-

ports de force en Afrique de l'Ouest.

Avec first-newsmedia.com

AVIS DE DECES

Le Préfet de la Binah, M. ATABA Abalounourou, Le Chef du village de Kadjanga, Le Bureau de l'Association des Ressortissants de Kadjanga à Lomé (AREKAL), M. BOUTOURA-TAKPA Emmanuel, ses frères et soeurs, époux-épouses et leurs enfants à Lomé et à l'étranger, Les familles KMLABAO et YOMA, leurs frères et soeurs, époux-épouses et leurs enfants à Lomé et à l'étranger, Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affections que vous leur avez témoignées de diverses manières lors de la maladie et du décès de leur Très cher et Regretté:



KMLABAO M. Essotina Emmanuel, Ex Comptable à la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), Employé au Ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs à la retraite, Président de l'Association des Ressortissants de Kadjanga à Lomé (AREKAL), Endormi dans le seigneur le 27 Août 2025 au CHU Sylvans Olympio dans sa 75ème Année,

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prie d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se déroulent selon le programme ci-après:

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 25 septembre 2025 à Lomé

19h00 : Veillée de prières et de chants à l'église catholique Saint-Esprit de Totsi.

Vendredi 26 septembre 2025 à Lomé

12h00: Départ de la dépouille mortelle de la morgue de Lomé, 12h00 - 12h30: Exposition du corps à la maison mortuaire à Totsi, 13h00 : Départ pour Kadjanga (Préfecture de la Binah).

Vendredi 26 septembre 2025 à Kadjanga

19h30 : Veillée de prières et de chants à l'église catholique Sainte Nativité de Marie de Kadjanga-Assima.

Samedi 27 septembre 2025 à Kadjanga

06h00-7h00 : Chapelle ardente au domicile du défunt, 08h00 : Levée du corps,

09h00 : Culte d'enterrement, suivi de l'inhumation au cimetière catholique du village.

Dimanche 28 septembre 2025 à Kadjanga

09h00 : Messe d'action de grâce en la même église.

NB: Les salutations d'usages seront reçues à la maison mortuaire à Kadjanga.

CPI / Départ des pays de l'AES

Les Amazones de la République saluent « un retrait pour la dignité de l'Afrique »

L'ONG Les Amazones de la République a appris le lundi 22 septembre 2024 l'annonce par les pays de la Confédération des États du Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, de leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI), dénonçant un « instrument de répression néocolonial aux mains de l'impérialisme ».



La Présidente des Amazones de la République, Mme Rose Koudjome

Le communiqué conjoint, signé par le général d'armée Assimi Goïta, président de la transition du Mali et président en exercice de la Confédération des États de l'AES, justifie cette décision par le fait que la « CPI s'est montrée incapable de prendre en charge et de juger les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide et les crimes d'agression avérés ».

Selon le communiqué, « la CPI a observé un mutisme inexplicable, déroutant et complaisant à l'égard des auteurs de tels crimes. Elle s'acharne con-

tre certains acteurs ne relevant pas du cercle fermé des bénéficiaires de l'impunité internationale institutionnalisée, y compris en violation de son statut ». Ils ont ajouté vouloir se doter de « mécanismes endogènes pour la consolidation de la paix et de la justice ».

L'ONG Les Amazones de la République salue avec fierté la décision souveraine des États membres de l'AES de se retirer « avec effet immédiat » de la Cour pénale internationale. Ce retrait courageux illustre une volonté claire de rompre avec une justice internationale à sens unique, souvent utilisée

comme outil politique contre les dirigeants et peuples africains.

L'ONG considère cette décision comme un acte de dignité, de souveraineté et de réappropriation des leviers de justice par et pour l'Afrique. Elle ouvre la voie à la construction d'institutions judiciaires africaines crédibles, indépendantes et adaptées à nos réalités.

Nous, Les Amazones de la République, appelons l'ensemble des pays africains à emboîter le pas à la Confédération de l'AES, afin de poser ensemble les bases d'une justice continentale réellement indépendante, impartiale et respectueuse de la dignité africaine. Il est temps que l'Afrique parle d'une seule voix et reprenne en main son destin judiciaire, politique et moral.

Ensemble, affirmons notre souveraineté. Ensemble, faisons respecter notre dignité.

La présidente
Rose KOUDJOME

Services Publics :

La Poste du Togo couronnée à Dubaï

Le Togo s'est illustré sur la scène internationale lors du 28^e congrès de l'Union postale universelle (UPU) à Dubaï. La Société des Postes du Togo a décroché le prestigieux prix du meilleur service client 2024, grâce aux performances de son Express Mail Service (EMS).



Plébiscité pour sa fiabilité et son efficacité dans l'acheminement rapide du courrier à l'international, ce

service constitue une véritable vitrine du savoir-faire postal togolais. « Cette distinction traduit la confiance des



Le DG de la poste togolaise, 2ème à partir de la gauche

usagers et l'engagement de nos équipes », a déclaré le directeur général de la Poste, Kwasi Kwadzo Dzodzro.

Avec cette récompense, le Togo rejoint le cercle restreint des opérateurs postaux africains distingués par l'UPU, qui regroupe 192 pays membres. Une recon-

naissance qui arrive à un moment clé, où les postes du monde entier se réinventent face aux mutations numériques et aux nouvelles attentes des consommateurs.

Au-delà du courrier, la Poste du Togo ambitionne de devenir un acteur incontournable dans l'accès aux servi-

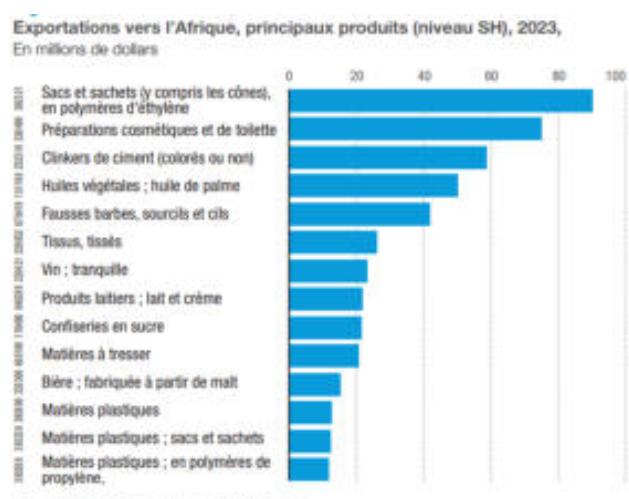
ces financiers, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Depuis Lomé, cette victoire résonne comme un signal fort : celui d'un service public en pleine transformation et d'un pays qui gagne en attractivité.

La rédaction

ZLECAF :

Focus sur les produits d'exportation togolais les plus porteurs

Le Togo dispose d'un potentiel inexploité significatif pour renforcer sa présence sur les marchés africains dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Selon une analyse du Centre du commerce international (ITC), relayée par la CNUCED dans une note intitulée : « Renforcer l'intégration et la compétitivité des petites et moyennes entreprises togolaises sur les marchés régionaux », plusieurs produits d'exportation déjà établis offrent des marges de croissance importantes.



Sources : CNUCED, d'après de données UN Comtrade

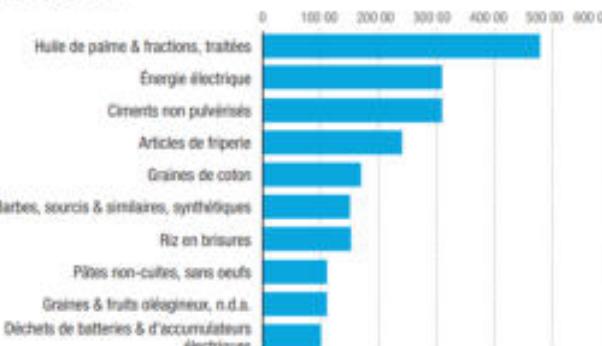
« La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) représente une opportunité majeure pour le développement des chaînes de valeur prioritaires au Togo, en facilitant l'intégration du pays dans les marchés régionaux et continentaux. Avec la création d'un marché unique de plus d'un milliard de consommateurs, la ZLECAF vise à réduire les barrières tarifaires et à stimuler le commerce intra-africain, permettant aux économies comme celle du Togo de tirer profit de leurs atouts sectoriels », souligne le document.

Pour identifier ces produits, la CNUCED a évalué les exportations togolaises en utilisant l'avantage comparatif

révélé (ACR) adapté au commerce intra-africain. Cet indice mesure la compétitivité d'un produit en comparant sa part dans les exportations du Togo vers l'Afrique (hors réexportations) avec sa part dans le commerce intra-africain total.

Les résultats mettent en avant trois groupes porteurs : les textiles (tissus, cordages, articles synthétiques), les produits agro-transformés (huiles végétales, produits laitiers, confiseries) et les matériaux d'emballage. Ces filières répondent à une demande croissante sur le continent. Le document repère aussi des opportunités de niche, comme le poisson con-

Produits de Togo à potentiel inexploité vers Afrique de l'Ouest
En milliers de dollars



Source : CNUCED, d'après ITC (2025)

Produits de Togo à potentiel inexploité vers Afrique centrale
En milliers de dollars



gelé ou certaines racines comestibles, où peu de pays africains sont compétitifs. Le Togo pourrait ainsi gagner des parts de marché grâce à la ZLECAF.

En Afrique de l'Ouest, région prioritaire pour Lomé, l'huile de palme et ses dérivés représentent près de 48 millions \$ de potentiel inexploité, suivis de l'énergie électrique et les ciments (31 millions chacun). Les articles de friperie (24 millions) confirment l'intérêt du marché sous-régional pour des produits de consommation courante.

Vers l'Afrique centrale, le soja reste le produit phare, avec un potentiel de 230 000 \$, suivi des phosphates et de l'huile de palme. En Afrique de

l'Est, l'or non monétaire (292 000 \$), l'huile de palme et les produits oléagineux figurent parmi les créneaux les plus porteurs.

Au-delà des produits traditionnels, l'ITC recommande au Togo de diversifier davantage son offre. Le pays pourrait miser sur son agriculture et son économie bleue, à travers les fruits tropicaux (goyave, ananas) et les produits de la pêche. Cette diversification, appuyée par la proximité des marchés et la montée en puissance de la ZLECAF, représente un potentiel non négligeable pour l'économie togolaise.

Pour se positionner efficacement, le Togo devra investir dans la transformation locale, réduire les coûts logistiques et renforcer ses infrastructures frontalières. Sur un marché continental estimé à plus d'un milliard de consommateurs, l'enjeu sera de transformer le potentiel inexploité en croissance réelle, en consolidant la compétitivité des PME et en faisant des corridors commerciaux un moteur d'intégration régionale.

Il s'agira en outre pour le Togo et ses entreprises de faire face à la concurrence qui viendra d'acteurs africains et extérieurs, eux aussi déterminés à profiter de cette zone de libre-échange encore en construction.

Avec Togofirst.com



THÈME : « 40 ANS D'HISTOIRE, 20 ÉDITIONS : UN REGARD SUR LE PASSÉ, UN CAP SUR L'AVENIR »

+228 91 20 70 70
+228 99 20 70 70

www.cetef.tg



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS

8201